La justice locale a rendu public le résultat de ses investigations. Ce résultat, je vous l'ai dit, a été longuement et minutieusement discuté. Nous savons les soins et le temps que la justice a donnés à cette affaire, le nombre des dépositions qu'elle a entendues, les noms des témoins qui l'ont éclairée.

Je viens à mon tour vous demander quel document vous avez à produire, quels témoins vous avez entendus, quels laps de temps vous avez consacré à l'examen de cette affaire, quels amis vous ont secondé dans vos recherches, qui ont du être d'autant plus pénibles que vous étiez étranger au pays ?

Affirmer, après un examen assez complet, que la condamnation de Poerio est injuste, ce n'est pas renverser l'œuvre de la justice napolitaine ?

Que diriez-vous, Monsieur, d'un Américain qui, après avoir passé deux ou trois mois en Irlande, retournerait chez lui et raconterait entre autres crimes à la charge du gouvernement d'Angleterre, qu'il a fait condamner injustement les hommes les plus *éclairés, les plus loyaux, les plus intelligents* de l'Irlande, pour avoir trop aimé la liberté et leur patrie ? C'est cependant là *ce que les Américains* ont dit et écrit de la condamnation des chefs de la Jeune-Irlande.

Vous leur répondriez avec raison que les arrêts de justice sont sacres ; qu'il n'appartient à personne, quand une sentence a été rendue régulièrement par les magistrats chargés de ce soin, d'attaquer la chose jugée. Tels sont, en effet, les principes les plus élémentaires du droit, principes qu'on ne saurait violer sans rendre impossible l'administration de la justice. C'est cependant à un homme politique, à un homme d'Etat *conservateur* que je suis obligé de rappeler des notions si vulgaires.

Votre qualité d'étranger au royaume de Naples vous commandait plus de réserve, et c'est précisément de cette qualité qui vous imposait tant de retenue que vous vous autorisez pour violer les lois les plus communes de la morale et de l'équité. Ne ririez-vous pas d'un Napolitain qui, se posant en juge suprême, évoquerait à son tribunal individuel les arrêts des cours d'Angleterre et se donnerait l'innocente récréation de les déclarer des œuvres d'iniquité ? C'est précisément là ce que vous faites, et l'opinion de l'Europe, que le caractère de vos calomnies a trop affligée pour qu'elle puisse rire de votre délire, hausse les épaules et vous plaint de vos aberrations quand vous osez lui dire : " A Naples, les " offenses politiques sont punies avec sévérité " et *sans égard pour les formes de la justice* (1)

Je vous en prie, M. Gladstone, recherchons ensemble si Carlo Poerio est bien réellement digne de l'éloge que vous faites de lui. Voyons si son seul crime est d'être animé des mêmes sentiments que lord Aberdeen ? On se plaît à lui donner de brillantes qualités et une parole captieuse. Ces moyens de séduction n'ont-ils pas égaré votre jugement ? Recherchons si l'Angleterre est bien *l'idéal* de la forme gouvernementale que rêve Poerio ? Ses principes n'étaient-ils pas, au contraire, ceux de la secte de l'*Unità* ? ne se trouvait-il pas en communauté de sentiment avec les *uniti* ? Or, ces principes et ces sentiments, j'ai eu soin de vous les faire connaître, non d'après mon opinion personnelle, mais en les tirant des écrits émanés de cette société.

Charles Poerio, le principal héros de votre drame, est de race révolutionnaire. Son père, avocat distingué, mais ardent novateur, fut compromis dans plusieurs affaires et exilé en 1815 et 1821. Charles, qui suivit son père, passa ses premières années à l'étranger et fut mis de bonne heure en rapport avec les principaux chefs du parti démagogique sur les divers points de l'Europe. Poerio est resté fidèle aux principes politiques dans lesquels il a été élevé.

Revenu dans sa patrie, il s'enfuit en 1830, après s'être compromis dans les menées démagogiques. Réfugié à Paris, il y entretenait des relations très-intimes avec Mazzini, et consacrait ses loisirs à écrire pour l'organe des démagogues italiens : " la *Giovine italia*." Les antécédents de Charles Poerio, sa supériorité, les talents dont la nature l'avait doué, le désignaient depuis longtemps comme un des chefs les plus sûrs et les plus distingués que pût se donner la *Jeune-Italie*. Les événements de 1848 le portèrent au pouvoir. D'abord nommé préfet de police à Naples, il ne tarda pas à être imposé au Roi comme ministre par le parti révolutionnaire. On sait comment, à la même époque, Mamiani devint ministre de Pie IX. C'étaient partout la même fourberie, les mêmes exigences. La révolution espérait arriver à son but en prenant les Souverains pour instruments.

Charles Poerio, rendu à sa profession d'avocat, ne tarda pas à être impliqué dans l'affaire du 13 mai. Quand il fut interrogé par le magistrat instructeur, il répondit *qu'il avait voué sa vie au triomphe pacifique du gouvernement constitutionnel, qu'il avait eu l'honneur d'être emprisonné trois fois par mesure de police, et qu'on l'avait toujours relâché, faute de preuves suffisantes.*

C'est cette déclaration d'un accusé, M. Gladstone, qui est devenu un article de foi de votre symbole ! Devant la justice, Poerio a prétendu être un homme de principes, et non un homme de parti, et beaucoup moins encore un affilié de la secte de l'*Unità*.

Parcourez, Monsieur, tous les procès politiques. Est-ce que tous les inculpés ne tiennent pas le même langage ?

Comment se fait-il, si Poerio était étranger à la *Société de l'Unité*, que les fauteurs de trouble le regardassent comme un de leurs chefs ? Quelles étaient les causes de son intimité avec Antoine Leipneker, lui qui fut toute sa vie un des plus ardents révolutionnaires ? D'où vient que l'accusé Jervolino, s'étant adressé à Poerio pour obtenir des secours, n'en reçut de lui qu'après s'être fait initier à la société secrète de l'*Unità* ? Jervolino a révélé que Poerio lui montra une proclamation répandue dans Naples pour engager le peuple à ne pas payer les impôts, s'ils n'étaient votés par les Chambres. Cette proclamation s'exprimait ainsi.

" Que tous ceux qui tiennent à l'honneur, que ceux qui aiment la patrie, que ceux qui sont de vrais Italiens, des amis de la Constitution, s'abstiennent de fumer, de prendre du tabac, de jouer à la loterie. Fermeté, courage, union, et ne doutons point que Dieu et la raison ne soient pour nous !"

Indépendamment des révélations de Jervolino, un grand nombre de témoins, dans les diverses provinces du royaume, ont déposé que Poerio passait pour le principal meneur de la société qui avait pour but de renverser la monarchie ; d'autres, plus explicites, ont établi qu'il était en rapport avec les Calabres à l'effet d'y établir des comités provinciaux, à l'instar de celui qu'Agresti présidait à Naples.

Vous trouvez, Monsieur, qu'un jugement basé sur de tels faits est l'œuvre de *monstres* ou d'*esclaves*. Je ne serais pas surpris alors de vous voir prendre bientôt la défense de MM. Caussidière et Louis Blanc, car les actes qui ont décidé l'Assemblée constituante à autoriser les poursuites dirigées contre ces deux hôtes du gouvernement anglais et qui les ont fait condamner n'offraient certainement pas autant de gravité que les charges établies contre Poerio. Cependant, l'opinion, en France, s'est hautement associée au vote de l'Assemblée constituante, de cette Assemblée où le parti des *républicains de la veille* avait la majorité.

C'est après avoir examiné les antécédents de l'inculpé et les charges qui pesaient sur lui, que la grande Cour a condamné Charles Poerio à 24 ans de fers et à 600 ducats d'amende, A LA MAJORITÉ DE 6 VOIX SUR 8.

Tel est l'homme, Monsieur, que vous comparez aux plus grands et aux plus éclairés des hommes d'Etat de l'Angleterre. Pensez-vous que l'opinion publique puisse, en matière si grave, se contenter de votre sentiment, que rien ne justifie, pour absoudre Poerio et croire à son innocence ?

Etes-vous plus explicite sur les autres condamnés ?

(A continuer.)

(1) 1er lettre, page 8.

## MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 19 SEPTEMBRE, 1851.

Première Page : — Lettre au RIGHT HON. W. E. GLADSTONE, Membre du Parlement Britannique, par JULES GONDON.

Feuilleton : — BIOGRAPHIES ARTISTIQUES : Michel-Ange (*Michel-Agnolo*) Buonarroti.

## La grande Assemblée de Dublin.

Nous ne croyons pas devoir présenter à nos lecteurs une version de chacun des nombreux discours qui ont été prononcés à ce meeting démocratique. Mais l'allocution du vénérable archevêque d'Armagh, Primat d'Irlande, dont une traduction va suivre, donne à elle seule une juste idée de l'esprit et des intentions qui ont animé les délibérations du congrès Catholique des Trois-Royaumes, et nous le donnons en son entier d'après le compte-rendu dont un journal de Dublin nous a mis en possession :

Milords et Messieurs,

Ce n'est pas sans répugnance et sans faire violence à mes propres sentiments que j'accepte l'insigne honneur que l'on me confère en m'appelant à présider cette grande et importante Assemblée des Catholiques du Royaume-Uni,—honneur que j'apprécie hautement et pour lequel je vous ai beaucoup de reconnaissance.

Mes goûts me porteraient à rechercher le calme et la retraite ; et ce serait satisfaire à mon ambition la plus grande que de me dévouer sans partage aux humbles et utiles devoirs d'un pasteur Catholique envers son troupeau. Cependant, des occurrences comme celle qui nous rassemble commandent à tout Catholique le sacrifice de ses inclinations personnelles, et de se produire pour la défense de sa religion (*écoutez !—applaudissements*). Lorsque leur présence devenait nécessaire pour la préservation de leur foi, les solitaires eux-mêmes et les ermites de l'Egypte quittaient leurs solitudes et allaient se mêler au tumulte des cités les plus populeuses. (Ecoutez, écoutez.)

N'est-ce pas là spécialement le devoir des pasteurs du bercail, chargés de sonner l'alarme aux portes d'Israël, et qui doivent être prêts, non-seulement à sacrifier leurs propres désirs, mais encore à donner leurs vies pour le bien de leurs troupeaux (bruyants applaudissements) ? En me présentant aujourd'hui devant cette assemblée, je ne me considère pas comme empiétant sur le domaine de la politique ou agissant en-dehors de la sphère de mes devoirs ecclésiastiques. (Ecoutez). Notre démarche actuelle ne se présente nullement sous l'aspect d'un mouvement politique ; c'est plutôt une grande manifestation du sentiment catholique en faveur de la liberté de notre sainte Eglise,—manifestation qui a le plus de raisons d'être dirigée par la voix et de se sanctifier par les prières et les bénédictions des prêtres du Très-Haut. Permettez-moi de dire encore que, malgré que cette démonstration ait été exigée de nous par une suite d'événements inattendus et inouïs, qu'elle n'a pas lieu néanmoins par un esprit d'hostilité, mais seulement dans le but de nous défendre nous-mêmes et de défendre ce que nous avons de plus cher en ce monde—notre religion ! Je dis que les Catholiques de cet empire n'ont rien fait qui ait dû amener le présent état de choses. On a employé la violence pour leur faire perdre l'attitude qu'ils avaient prise. Il n'y a que peu de mois, nos frères d'Angleterre se félicitaient des faveurs spirituelles que le vénérable Pontife qui est assis dans la chaire de Pierre, en exerçant son inaliénable autorité comme vicaire de Jésus-Christ, leur avait conférées (bruyans applaudissements.) Ils n'ont jamais pensé commettre en cela un acte d'agression ou d'envahissement des droits de personne, ils n'enfreignaient aucune loi, n'opéraient aucune lésion, et ils avaient été induits à croire qu'ils venaient d'obtenir un système de gouvernement ecclésiastique très-admissible aux yeux de leurs gouvernants et que ceux-ci ou leurs prédécesseurs avaient approuvé fréquemment. Qu'avaient tenté nos frères Catholiques d'Ecosse ? Absolument rien ; ils n'avaient agi dans aucune direction ; non plus on n'a jamais prétendu qu'ils eussent commis l'agression la plus légère, ou la moindre offense.

Sur les mêmes entrefaites, qu'était notre position en Irlande ? Cette malheureuse contrée avait été visitée, comme jamais auparavant pays ne l'avait été, par la famine et la peste ; l'exposé de notre misère avait provoqué la commisération dans les parties les plus reculées du Globe ; les Indous eux-mêmes, les Musulmans et les disciples de Confucius avaient accordé une larme à nos afflictions et tendu la main pour nous secourir. (écoutez, écoutez). Il est à jamais regrettable que l'un de ces hommes éclairés auxquels est confiée la destinée de cet empire, aient pu choisir une telle époque pour ajouter à nos infortunes et aggraver les fardeaux sous lesquels nous gémissons. Il n'est pas besoin de se reporter à la correspondance de Durham. C'est elle qui a rallumé les brandons mourants de la discorde, qui a évoqué tout ce qu'il y a d'infâme et de vil dans les profondeurs de la bigoterie et de l'intolérance. Nos cérémonies religieuses ont été tournées en ridicule comme des momeries superstitieuses ; on a dit que notre église asservissait les esprits et rétrécissait l'âme. Nos mystères sacrés ont défrayé les caricatures, et les plus grossières insultes ont été proférées contre les saints qui habitent le ciel, et même contre la plus pure et la plus élevée de toutes les créatures, la Sainte Mère de Dieu !

Comme pour donner une sanction légale à ces procédés, un bill de rigueurs et de pénalités a été introduit contre nous dans le Parlement ; nous sommes menacés d'un renouvellement de ce code pénal qui a si longtemps deshonoré ce pays, et nous avons été laissés sans aucune autre protection sous le ciel que celle de nos efforts et de nos ressources ! (Cris de : écoutez ! et bruyants applaudissements.)

Peut-être est-il cependant que nous devrions remercier Dieu d'avoir imprimé cette direction aux derniers événements. Si nous sommes menacés des atteintes persécutrices de la violence et de la force, un terme est apporté néanmoins à une persécution d'une espèce plus dangereuse encore : celle des faux amis, dont les faveurs mesquines et souriantes sont disséminées dans le but de nous asservir et dénous enlever graduellement notre religion et nos droits religieux ; qui, sous le prétexte d'être parfaitement libéraux, voudraient mettre la vérité et l'erreur, la lumière et les ténèbres sur un pied égal, et qui encore, afin de propager plus sûrement leurs principes, voudraient prendre en leurs mains l'éducation entière de la nouvelle génération Catholique du pays ! (Ecoutez.)

Ce fut ainsi, et non par l'épée ni par la violence, que Julien l'Apostat persécuta ses sujets Chrétiens ; ce fut ainsi que l'Empereur Constantin, sectaire d'Arius, persécuta de son temps les Catholiques. St. Hilaire racontant cette persécution, déclare qu'elle a été pire que celles de Néron et de Dioclétien. Je citerai quelques-unes de ses paroles :—" *Pugnamus contrà persecutorem fallentem, contrà hostem blandientem, qui non dorsa cædit, sed ventrem palpat, non proscribit ad vitam, sed dictat in mortem, non latera verat, sed cor occupat—non caput gladio desecat, sed animam auro occidit—non contendit ut vincatur, sed adulatur ut dominetur—ecclesiæ tecta struit, ut fidem destruat.*"

" Nous avons à lutter contre un persécuteur habile—contre un ennemi caressant qui, au lieu de lacérer le dos, flatte et assouvit le ventre ; qui ne nous frappera pas de cette proscription qui fait revivre, mais prodiguera l'or qui tue ; qui assaillit et surprend la simplicité du cœur plutôt qu'il ne s'attaque rudement aux flancs. Ce n'est pas d'abattre la tête avec l'épée qu'il s'occupe, mais d'immoler l'âme par son or ; le combat qu'il veut n'a pas pour objet la conquête, mais la mielleuse adulation qui asservit. Enfin il construira toujours nos Eglises, mais ce ne sera que pour saper avec plus de succès les bases de la foi. (écoutez)."

Telle a été la manière dont, nous aussi, nous avons été traités par de faux amis, mais ils n'étaient pas masqués, et nous avons à remercier Dieu de ce qu'une série d'événements nous ait appris à ne placer en eux aucune confiance, mais à ne compter que sur le ciel et sur nous-mêmes. Ceci est une suite de la crise récente, mais elle est susceptible d'autres résultats également importants. N'a-t-elle pas, cette persécution menaçante, fait surgir un grand et noble déploiement de la pensée des Catholiques inconnus de ce pays (hauts et vifs applaudissements) ? Les membres Catholiques du parlement n'ont-ils pas, dès qu'on eût fait appel à leurs talens et à leur énergie, fait preuve entière de leur zèle pour la liberté religieuse ? N'avons-nous pas aussi vu tout le talent, l'éloquence et la classe des hommes d'état de l'Angleterre protestante s'évertuer en notre faveur (bruyans applaudissements) ?

Aux Aberdeen, aux Graham et aux autres messieurs Protestants, tant Anglais qu'Irlandais, qui ont parlé avec tant de force pour notre défense, est acquise de notre part une dette considérable de reconnaissance—leurs services ne doivent point être oubliés (vifs applaudissements). N'est-il pas de même encourageant de voir tous les catholiques de la contrée, faisant abstraction de leurs sentiments et de leurs intérêts privés, s'unir comme un seul homme pour la défense de leur religion ! N'est-ce pas une consolation de voir les catholiques d'Angleterre et d'Ecosse s'unir cordialement avec ceux d'Irlande pour cette cause sacrée ? Peut-être en aucun temps n'a-t-on vu une nomenclature d'hommes concernés dans les procédés d'aucun corps être aussi considérable que celle qui a fait convoquer cette assemblée. Nous avons en ce jour, ici, sans parler de notre propre noblesse Irlandaise, classe noble et chargé, et, je ne dirai pas la présence—un accident l'ayant arrêté—mais la promesse qu'a faite d'être aussi présent le noble et généreux fils du premier duc d'Angleterre (le Comte d'Arundel, fils du duc de Norfolk), l'héritier de tout le sang des Howards ;—nous tenons sa promesse que, sans doute, il accomplira à quelque heure plus avancée de la journée.—qu'il doit venir au milieu de nous, nous encourager et coopérer à notre tâche (bruyants applaudissements).

Nous sommes de plus honorés de la présence ici d'un illustre, savant et éloquent prélat d'Ecosse (bruyans applaudissements ; ) le savant et universellement estimé Cardinal Archevêque de Westminster (bruyants applaudissements) nous assiste de ses conseils et de son autorité, en même temps que l'un des plus dignes et des plus zélés prélats de l'église, l'Evêque de Birmingham, est aussi venu prendre une part active à nos procédés, (applaudissements.) Véritablement en considérant ces choses, nous ne pouvons qu'éprouver de la reconnaissance envers ce Dieu qui règle et dispose tous les événements humains pour l'avantage de ceux qui l'aiment. Nous ne pouvons que nous écrier que ceci est l'œuvre du Très-Haut.—qu'ici est le doigt de Dieu. Dieu a conséquemment fait beaucoup en notre faveur dans cette démarche. C'est maintenant à nous de faire notre part comme bons Catholiques, en procédant d'une manière conforme à ces bienveillantes dispositions de la providence envers nous. La première chose qu'en ma qualité d'evêque Catholique je me considère obligé de vous conseiller de faire—et je ne vous parle ici qu'en ma qualité d'évêque—c'est de mettre tous vos actes sous la protection du Tout-Puissant, de le conjurer qu'il vous guide, et vous inspire l'esprit de sagesse et de prudence. " Si le seigneur n'élève la cité, en vain essaient-ils de la bâtir—si le seigneur la garde, en vain s'inquiètent-ils de qui en fait la garde." Le succès de nos entreprises dépend de Dieu ; et ce n'est qu'à l'aide d'humbles et ferventes prières que nous pouvons espérer obtenir les lumières du Ciel, et mériter la sanction et le secours de notre Divin Père. Nous devons aussi nous abstenir de commettre aucune offense contre le Maître du Ciel. A cause de nos péchés, (dit St. Jérôme, faisant allusion à son époque) nos ennemis sont devenus puissants :— " *Peccatis nostris barbari fortes facti sunt.*"—Et l'écriture dit :—" *La justice rehausse une nation, mais le péché* rend les nations malheureuses," (écoutez, écoutez.) Tandis que nous méritons la protection du Ciel, les actes édifiants de notre vie produiront d'autres grands effets ; ils nous mériteront l'appui et la coopération de tout honnête homme, (écoutez,—applaudissements.)

En second lieu je vous conjure tous d'imposer silence à toutes querelles et dissentions et de mettre en pratique cette charité qui est le signe caractéristique des vrais Catholiques. Si nous étions unis, si nos procédés avaient toujours pour motif la charité, nous serions un corps vigoureux et puissant (applaudissements enthousiastes). Sans doute, on ne peut pas espérer que nous puissions tous adopter une seule manière de voir sur chaque question d'expédience ou de détail ; mais, même lorsque nous différons de sentiment, nous le pouvons dans un esprit de charité et de patience. J'ai l'espoir qu'une institution d'Association pour la défense Catholique tendra à prou ouvoir ces grands objets. Ce sera l'un des premiers devoirs de ce corps de cimenter d'une manière ferme et permanente l'union entre tous les Catholiques de l'Empire,—union si étroitement liée aux intérêts de tous, si nécessaire à notre bien-être, et même à notre existence, et commencée sous d'aussi heureux auspices. Lorsque nous serons fortement unis, nos efforts pour le redressement de nos griefs ne manqueront pas d'être efficaces, et c'est alors qu'un vaste champ pour les opérations de l'Association s'ouvrira devant elle.

Nos pauvres doivent être prémunis contre un prosélytisme sans cœur—la foi des enfants du soldat et du matelot doit être préservée et l'état de nos maisons de travail examiné—notre population doit obtenir une éducation Catholique. Dans un pays Catholique comme l'est le nôtre, il existe un système parfaitement organisé d'instruction Protestante. Des milliers de livres sont employés à pourvoir une éducation purement Protestante, tandis que les sommes octroyées aux écoles catholiques (à une exception près) ne le sont qu'à la condition que le système des écoles remplies d'enfants catholiques soit adapté à l'éducation des enfants de toute secte qui ne fréquentent point telles écoles, et nous sommes laissés sans une université catholique (écoutez, écoutez). Mais l'énumération de tous nos griefs serait trop longue. Espérons que les travaux de l'association les fera disparaître, et que nous serons mis sur un pied d'égalité parfaite avec chaque autre classe des sujets de sa Majesté (écoutez, écoutez). En cherchant à parvenir à ce grand objet j'espère qu'il sera bien compris qu'aucune loi divine et qu'aucune juste loi humaine ne doit être violée—que les droits d'aucun ne doivent être usurpés, mais qu'au contraire, nous sommes prêts à les protéger—que rien ne sera fait pour affaiblir notre allégeance envers la couronne—qu'aucune insulte ne sera faite à ceux qui professent une autre religion que la nôtre ou contre aucun des sujets Protestants de l'empire (écoutez, écoutez).

L'association doit répudier tout ce qui ressemble à la violence, à la menace, à la calomnie, aux faux rapports. Les armes doivent être la vérité catholique, la prière, la patience, la justice et la charité. Les catholiques sont continuellement calomniés comme s'ils étaient les esclaves de la bigoterie et de l'intolérance. Votre conduite doit être la meilleure réponse à opposer à leurs accusations (*écoutez—applaudissements*). L'église catholique et tous ses véritables enfans proclament qu'il n'y a qu'une seule vraie foi—ils rejettent l'hérésie et l'erreur ; mais, en même temps, selon l'esprit de notre rédempteur, ils prient pour ceux qui errent—ils ont pitié d'eux, ils les aiment. Tout ce que nous demandons, c'est l'entier et libre exercice de notre religion, (écoutez, écoutez). La jurisdiction que Dieu nous a donnée ne doit pas nous être ôtée par la puissance de l'homme, et nos rapports avec le Saint-Siège, centre, assiette et source de toute jurisdiction spirituelle, ne doivent pas être interrompus, (écoutez—applaudissements.) L'association doit aider à atteindre ces grands objets, mais en le faisant, elle respectera toujours les justes droits des autres (écoutez, écoutez). L'un des importants devoirs de ce corps sera de recourir à la presse et de produire de clairs exposés de nos maux et une solide défense de nos légitimes reclamations (applaudissements). Il devra surtout s'efforcer de toute manière de faire convenablement représenter dans le parlement les droits et les intérêts de notre religion. Je dis de notre religion, parce que, si cela est réalisé, nos affaires temporelles seront en même temps mieux conduites (écoutez —applaudissements). Car les hommes dirigés par la vérité et la charité catholiques, comprendraient leurs devoirs à l'égard des pauvres et envers chaque autre classe du peuple et agiraient en conformité. Faudrait-il en chercher des exemples ailleurs, la France en ce moment nous offrirait un modèle de ce que peuvent effectuer de religieux et zélés représentants du peuple dans la personne de ces nobles champions de la vraie liberté et de la religion, le comte de Montlembert et le vicomte de Falloux—dont les services rendus à leur patrie et le système qu'ils professent leur ont valu l'approbation du monde entier ;—qui sont aussi profondément instruits de l'histoire de l'église et de la portée de ses lois et de ses doctrines, qu'ils adhèrent pieusement à ses pratiques et à ses prescriptions.

Mais qu'avons-nous besoin de chercher ailleurs des modèles à suivre ? Il nous suffit à nous de rappeler à notre souvenir la vie et les sublimes travaux de notre grand O'Connell (ici des applaudissements bruyants et enthousiastes se continuent durant quelques minutes.) Sa perte est pour nous une calamité irréparable : espérons cependant que tandis qu'il reçoit là-haut la rémunération de ses labeurs et possède l'immortelle couronne réservée à sa foi et à ses vertus, Dieu soufflera au cœur de quelques autres une portion de son esprit, et les rendra capables de combattre le combat de la foi et d'entreprendre la défense de nos droits religieux (vifs applaudissements).

Milords et Messieurs,—Je ne différerai pas plus longtemps de vous laisser à même de procéder à vos délibérations. Je ne sens aucunement la nécessité, entouré comme je le suis de tout ce qu'il y a de digne, de noble et de respectable dans le corps des catholiques, de rappeler à l'attention des Messieurs qui prennent ici la parole, la solennité de cette circonstance qui attire sur nous les regards non-seulement de l'Empire, mais de l'Europe entière, dont les yeux sont fixés sur nous, et de les conjurer d'asseoir chacune de leurs paroles sur la vérité et la charité, et de prendre garde à ce que toute proposition qui sortira de

---

était entière, et fit fondre le reste pour en faire une pièce d'artillerie, qui fut nommée *Julienne*.

En peignant le plafond de sa fameuse Chapelle, Michel-Ange s'accoutuma tellement à regarder les objets de bas en haut, qu'après avoir terminé ce grand ouvrage, il fut longtemps sans pouvoir baisser les yeux ; en sorte que s'il avait à lire une lettre, ou à fixer quelqu'autre objet, il était contraint de le tenir au-dessus de sa tête.

Selon quelques Auteurs, Michel-Ange voulant mettre tout son art dans la représentation d'un Christ, engagea un homme du peuple à lui servir de modèle, et à se laisser attacher sur une croix. Lorsqu'il l'eut fortement lié, comme dans le seul dessein de lui faire prendre une attitude convenable, il perça, dit-on, le côté de ce malheureux, qui rendit bientôt sa vie avec tout son sang. S'il en faut croire les inventeurs de cette histoire, l'Artiste commit une pareille cruauté afin de mieux saisir l'air et les traits d'un homme mourant. Mais il est probable que cette fable n'a été inventée et n'a eu cours parmi le peuple, que par l'extrême vérité qu'on remarque dans le Christ de Michel-Ange, qui paraît peint d'après nature.

Buonarroti, en présence du Cardinal de Médicis, loua avec transport la beauté d'un cheval appartenant à cette Eminence, qui le lui envoya aussi-tôt, avec dix mulets chargés d'avoine, et un de ses valets pour le panser.

Michel-Ange a vécu sous plusieurs Papes. Lorsqu'Adrien VI allait dans la Chapelle du Vatican, où cet Artiste a représenté le Jugement dernier, il disait, à la vue des nudités dont elle est remplie, qu'il lui semblait entrer dans l'étuve d'un baigneur.

Jules III, faisait asseoir Michel-Ange auprès de lui, afin de l'entendre raisonner sur les arts qu'il professait.

Paul III, entr'autres marques de distinction dont il combla Buonarroti, lui rendit une visite d'éclat, accompagné de dix Cardinaux.

On prétend que le *Menchiate*, jeu de cartes fort en vogue dans l'Italie, fut inventé par Michel-Ange.

Buonarroti ne mit, dit-on, que trois phrases dans son testament ; et voici comment il s'y exprimait :—" Je donne mon âme à Dieu, mon " corps à la terre, et mes biens à mes parens."

Le Grand-Duc Côme de Médicis, qui chérissait singulièrement Michel-Ange, donna, même après la mort de cet Artiste à jamais célèbre, une preuve éclatante de l'estime qu'il avait pour lui. Il fit exhumer secretement son corps pendant la nuit, et le fit transporter de Rome à Florence, où on lui éleva un magnifique tombeau de marbre.

Des Auteurs assurent qu'un seul tableau de Michel-Ange fut cédé à Louis XIV, un peu avant la paix d'Utrecht, pour la somme prodigieuse de 600,000 liv.

Michel-Ange est mort l'an 1564.

### Jacques Pontorme.

La misère lui servit d'aiguillon pour animer et redoubler ses efforts. Les premiers ouvrages sortis de ses mains lui firent tant d'honneur, que Michel-Ange dit, en les voyant, que ce jeune homme élèverait la peinture jusqu'au Ciel. Cependant, Pontorme ne donna que de fausses espérances, et il ne peut être mis que dans la classe des Peintres ordinaires. Ce qui occasionna la décadence sensible de ses talents, c'est qu'il douta trop de ses forces : il était toujours persuadé que les autres faisaient mieux que lui, et changeait continuellement de manière. On voit que ce Peintre était modeste à l'excès. Il était encore tellement ennemi de la médisance, surtout de celle qui déchire les absens, qu'il ne manquait jamais d'en prendre le parti, quoiqu'il eût tout lieu de croire qu'on avait raison d'en mal parler.

Le caractère de Pontorme était des plus bizarres. N'agissant qu'au gré de son humeur fantasque et capricieuse, il donnait ses tableaux à des ouvriers auxquels il devait de l'argent, et refusait de travailler pour le Grand-Duc de Florence.

Aussi bourru que misanthrope, il fit construire dans sa maison un escalier de bois, qu'il retirait en haut, par le moyen d'une poulie, lorsqu'il était monté à son atelier.

### Polidore de Caravage.

POLIDORE était fort jeune, lorsqu'il vint à Rome, et se flattait, selon les idées chimériques de son âge, et quoiqu'il ne sût aucune profession, qu'il se tirerait bientôt de la misère qu'il avait éprouvée dans sa patrie. Mais, se trouvant sans ressource à son arrivée à Rome, il fut réduit à servir de manœuvre aux Maçons qui travaillaient au Vatican. Chargé de porter la chaux dont se faisait l'enduit des fresques, il fut saisi de la plus vive émotion à l'aspect des peintures qu'il voyait pour la première fois ; et parut comme hors de lui-même en regardant opérer les Elèves de Raphaël : on lisait sur son visage le plaisir que lui causaient leurs compositions, et le chagrin de ne pouvoir faire comme eux. Ces jeunes Peintres, surpris et charmés de trouver dans un vil manœuvre tant de goût pour leur art, eurent la complaisance de lui donner quelques leçons. Ses progrès étonnèrent Raphaël lui-même, qui le mit au rang de ses Elèves les plus chéris.

Après avoir beaucoup travaillé à Messine, Polidore voulut retourner à Rome. Le désir de se distinguer dans la Capitale des Arts, l'emporta sur toute autre considération. Il ramassa les sommes qui lui étaient dues, et fit ses adieux à ses amis. Lorsque le jour du départ approchait, son valet, qui depuis longtemps épiait l'occasion de le voler, s'étant associé avec une troupe de scélérats, les introduisit pendant la nuit dans la chambre de son maître, qu'ils trouvèrent profondément endormi, et qu'ils percèrent de plusieurs coups de poignard, après l'avoir étranglé avec une serviette.

Ces malheureux s'étant dispersés, chargés des dépouilles de l'Artiste qu'ils venaient d'assassiner, on ne sut que penser de sa mort, et toute la ville ne songea qu'à lui donner des larmes. Mais on a de tout temps observé que le crime n'est jamais impuni ; on peut dire encore qu'il contribue lui même à se démasquer. Le valet de Polidore n'avait pas cru devoir prendre la fuite, et paraissait vivement déplorer la fin tragique de son maître. A force de vouloir bien jouer son rôle, il y mit de l'affectation. Un Gentilhomme, intime ami de Polidore, soupçonna de fausseté les transports du valet, et le fit arrêter. La vérité fut bientôt reconnue ; le coupable avoua tout à la question ; et des preuves certaines achevant d'éclairer les Juges, il ne tarda point à recevoir la punition que méritait son crime.

---

Ménage étant un jour aux Chartreux, on lui fit voir un tableau de Saint Bruno, très-bien fait ; il s'écria aussitôt : " sans la règle il parlerait !"

Un Gentilhomme Campagnard vint trouver un Peintre de portraits, et lui dit qu'il voulait se faire représenter, armé de toutes pièces, et portant sous sa cuirasse un magnifique juste au corps de buffle. Tout se seroit fort bien passé, si le prix n'avait effrayé le campagnard, qui s'imagina que la cherté du portrait n'avait d'autre cause que le riche habit dont il voulait le décorer.— " Eh bien, dit-il au Peintre, je " me passerai du juste-au-corps de buffle ; il " suffirait de mettre une chemise sous mon " armure."

Un riche imbécile vint trouver un peintre, et lui dit : " Représentez-moi dans mon " portrait, lisant *tout haut* un livre que je " tiendrai à la main."